



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 05 février 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Question écrite au Gouvernement

Objet : situation des impactés du Train express régional (TER)

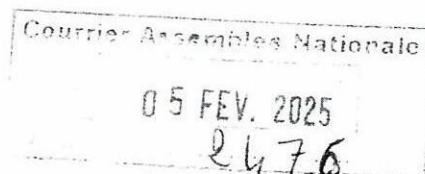
Monsieur le ministre, j'ai rencontré des représentants des impactés du TER d'où mon interpellation d'aujourd'hui. Depuis bientôt une décennie Monsieur le ministre, nos concitoyens déplacés par le TER courent derrière leurs droits. C'est pourquoi la représentation nationale souhaite savoir :

1. Où en est le paiement du reste des pertes de revenus locatifs pour les personnes expropriées? Quand seront-elles toutes payées ?
2. Où en est le paiement du solde des chèques de vulnérabilité promis aux ménages impactés? Quelles sont les perspectives ?
3. Où en est le paiement des chèques d'accompagnement social, essentiels pour la réinsertion des familles?
4. Où en est l'établissement des titres de propriété (titre foncier ou bail) pour garantir la sécurité foncière des déplacés?
5. Quel est le niveau des travaux sur les sites de relogement du Lac Rose et de Sébikhotane?

Monsieur le ministre, les collectifs des impactés du TER me disent que les travaux de construction sur le site du Lac Rose, censés durer un an (octobre 2021 à octobre 2022), n'ont toujours pas atteint 60 % de leur exécution. Est-ce le cas ? Quand ces travaux seront-ils terminés ?

Guy Marius Sagna

Député de la XVe législature



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S' followed by a stylized flourish.